



www.flagnac.fr



FLAGNAC Info 2016

Editorial :

Comme tous les ans, en cette période, c'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de prendre les bonnes résolutions pour l'année suivante.

Nous avons vécu une année dense par l'importance des réformes en cours, et un très important programme d'investissements sur l'ensemble de la commune.

Le début d'année fut marqué par de vifs débats concernant l'appartenance à un futur territoire : Conques-Marcillac ou Decazeville, ensuite commune nouvelle ou non. En finalité, le conseil municipal décida à l'unanimité de suivre les orientations d'une part du Préfet en fusionnant avec la CCBDA, et d'autre part du Sous-Préfet qui estimait la création de la commune nouvelle peu faisable en l'état.

Une page se tourne en cette fin d'année pour la CCVL, je tiens à rendre hommage aux élus communautaires qui depuis 1993 ont permis de développer les communes de la Vallée du Lot. J'ai une pensée particulière pour Michel Delagnes qui créa la CCVL, et qui a su développer harmonieusement notre territoire, ainsi que pour Jean-Claude Couchet qui s'est fortement engagé dans la réalisation de la véloroute qui restera à terminer.

La législation nous a imposé un territoire plus important : le Bassin est bien notre nouveau territoire. Malgré sa décroissance économique et démographique depuis de nombreuses années, il est le moteur du développement de notre commune (emplois, hôpital, collège, lycée, cinéma, médiathèque, équipements sportifs,...). Nos communes rurales et Flagnac tout particulièrement ont un rôle complémentaire à jouer pour l'hébergement, le tourisme, la qualité de vie, l'économie locale avec notre future zone d'activités de la Sole. Des harmonisations de fiscalité seront nécessaires, notamment pour la taxe foncière et les ordures ménagères qui devraient connaître une augmentation, tandis que le prix de l'eau devrait baisser. Un important travail attend l'unique élu communautaire de Flagnac qui devra prendre toute sa place pour peser dans une collectivité beaucoup plus structurée ; pour ma part, en tant que maire, j'y assurerai pleinement ma mission.

L'autre important chantier concerne le PLUi qui définira les règles d'urbanisme sur l'ensemble des 12 communes de « Decazeville Communauté ». Comme déjà indiqué l'année dernière, malgré des hypothèses de croissance optimistes pour notre territoire, les surfaces constructibles subiront une réduction drastique.

Pour ce qui concerne les investissements sur la commune, c'est une année exceptionnelle. Vous en trouverez le détail dans les pages suivantes. Je tiens à souligner la réalisation de l'assainissement dans la zone du Carbonnier et Betonesque et enfin la réalisation de la zone d'activités de la Sole où jusqu'à présent, notre commune était étrangement absente des projets de développement économique. C'étaient deux points essentiels de notre engagement de campagne.

La municipalité s'est également engagée à développer le volet culturel en soutenant l'exposition Flagn'Art et le nouvel atelier de lithographie « 6026 » installé dans l'ancien atelier Servières à la Prade.

Les projets pour 2017 sont également ambitieux, mais connaîtront une pause liée à l'impact financier de certains investissements contraints.

Comme vous pouvez le voir, la municipalité, unie pour assurer le développement de Flagnac, n'a pas ménagé sa peine tout au long de l'année ; ceci représente un important travail des élus que je remercie pour leur implication.

L'ensemble des élus, et moi-même, vous souhaitons nos vœux les plus chaleureux, de santé et de prospérité pour vous et vos proches mais aussi de paix et de sérénité pour notre commune et notre pays.

Pierre TIEULIE

PERSONNEL COMMUNAL

Après le départ en retraite de Michel Puechagut, et le départ de Didier Tamalet suite à sa demande de mutation, le conseil municipal décida de procéder à l'embauche de deux employés communaux, un en 2016 et un en 2017.

Après avoir réalisé une mission temporaire, Jean Pierre Serieys a été embauché en novembre 2016.

M. Jean-Pierre Serieys, nouvel employé communal se présente en quelques mots :

« Cantalien d'origine, j'ai passé 26 années au sein de ma Boulangerie Pâtisserie Artisanale située dans le bassin aurillacois, que j'ai eu l'opportunité de vendre. J'ai effectué plusieurs missions avec l'entraide CHORUS à DECAZEVILLE, qui m'a confié alors une mission sur la commune de FLAGNAC.

Etant bricoleur et manuel, les tâches que j'ai effectuées ont été variées et différentes chaque jour ; c'est ce qui m'a plu dans ce métier, c'est la raison pour laquelle j'ai proposé ma candidature pour le poste d'agent d'entretien pour lequel j'ai été retenu.

C'est pourquoi je remercie Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux de la confiance qu'ils m'ont accordée. Jean-Pierre SERIEYS ».



UNE APPROCHE ECOLOGIQUE VOLONTARISTE :

Nous devons porter une attention particulière à notre environnement afin de préserver notre planète et privilégier la vie de nos enfants et petits enfants.

Pour cela, nous nous sommes engagés :

- à réduire la consommation des produits pétroliers (installation de chaudières plus performantes), tout en réalisant des économies,
- à utiliser la valorisation de l'énergie bois (développement économique local de la filière bois), réduction de la dépendance énergétique, économies de fonctionnement),
- à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (certains désherbants interdits dès 2017 pour les collectivités et dès 2019 pour les particuliers) en sélectionnant mieux les végétaux pour le fleurissement, en favorisant le paillage, en réalisant un entretien sélectif suivant les zones à entretenir. Comme pour toutes les communes, nous devons nous habituer à cohabiter avec certaines herbes. Nous devons rechercher les solutions les plus adaptées pour prendre en compte ces nouvelles contraintes légales à un coût acceptable pour la collectivité,
- A engager une réflexion sur l'éclairage public, grand consommateur d'énergie, prenant en compte l'évolution législative de réduction de la pollution lumineuse.

URBANISME :

Permis de construire : Nous assistons cette année à un regain de constructions de maisons individuelles. Cette année 12 permis de construire ont été déposés, dont 9 pour de nouvelles habitations (seulement 1 en 2015).

Un nouveau lotissement en création à la Garrigal comprenant 4 parcelles, dont 2 font l'objet de promesse de vente à des jeunes originaires de la commune.

Le PLUi :

Comme déjà indiqué l'année dernière, le PLUi se construit peu à peu sur l'ensemble de nos 7 communes. Après le diagnostic réalisé et validé fin 2015, c'est maintenant le PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) qui est en cours de réalisation.

Son objectif est de définir:

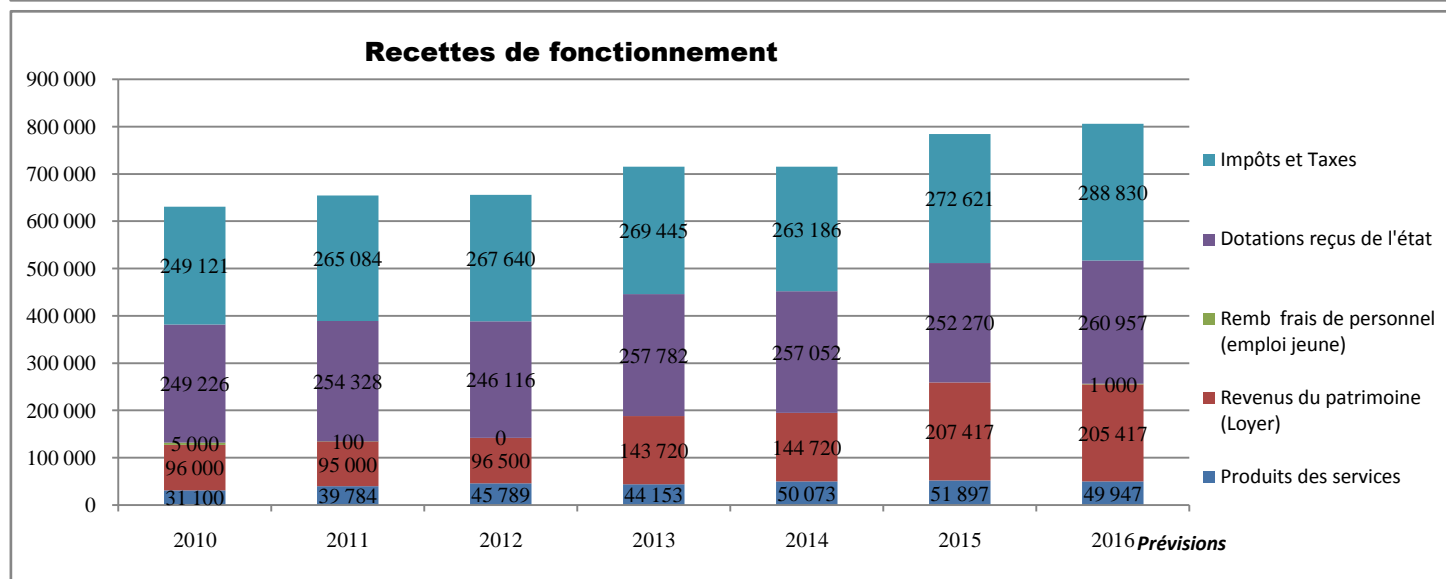
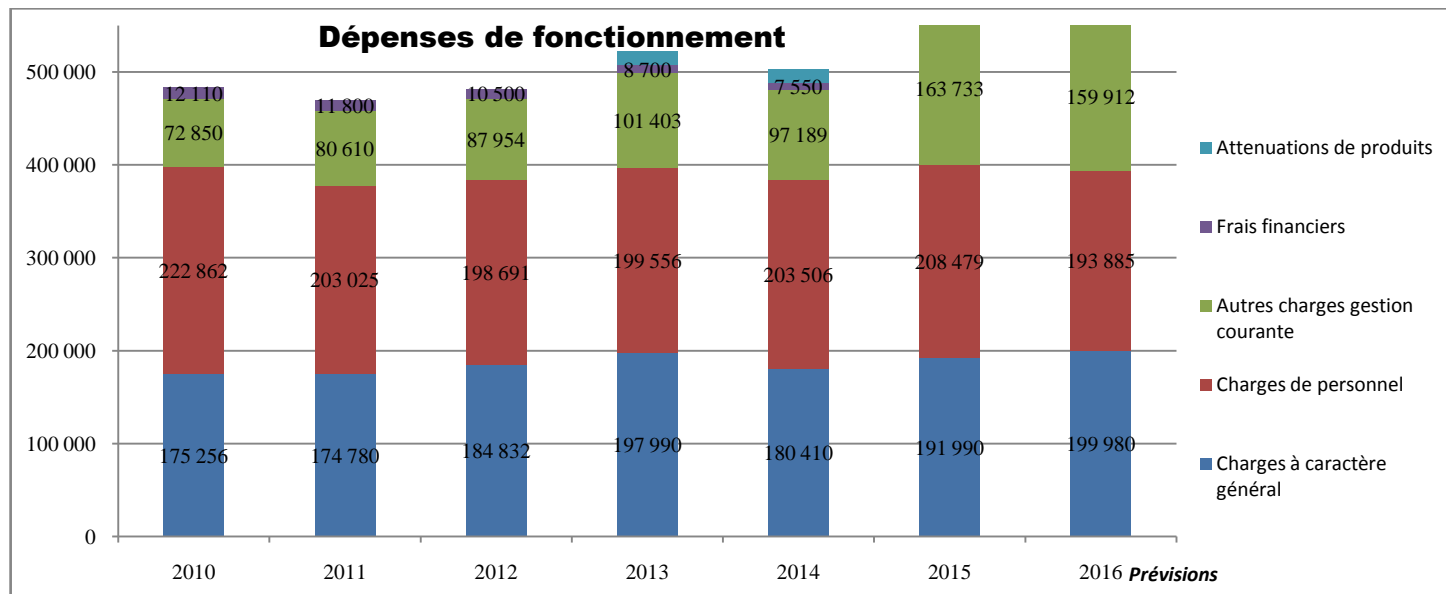
- les politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques,
- les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

La prochaine étape, vers mars 2017, consistera à fusionner et à harmoniser les 2 PADD de la CCVL et de la CCBDA afin d'établir un PADD pour la nouvelle communauté « Decazeville Communauté ».

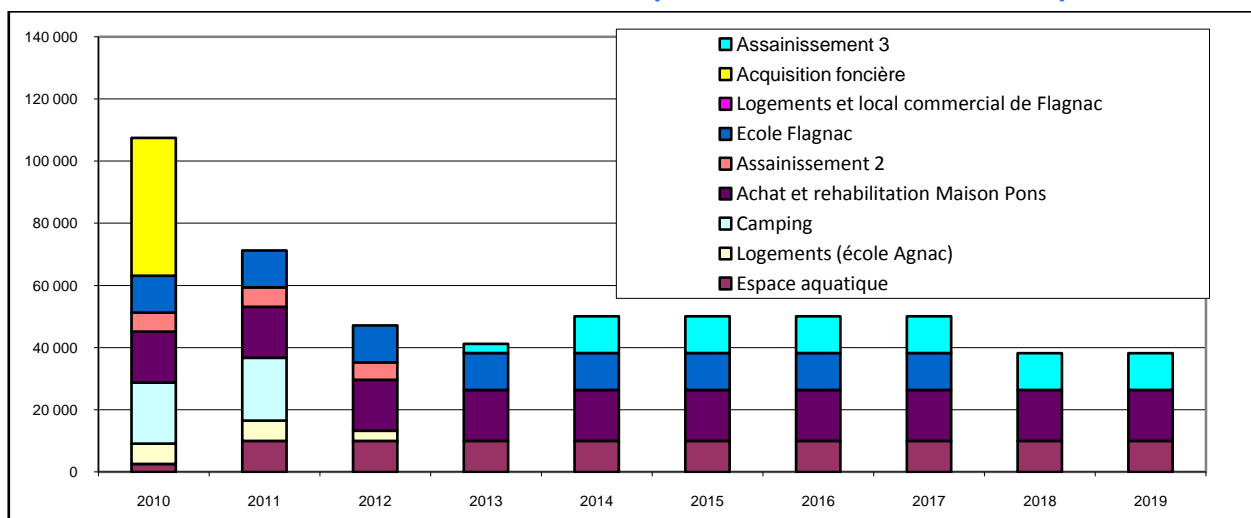
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier de compétence communautaire.

	SAS CARTILOU
	RD 963 – Lieu dit La Planque
	12300 FLAGNAC
	Tél. : 05 65 43 90 01
Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h15 / 14h00 – 19h et Dimanche : 9h-12h	

EVOLUTION DU BUDGET



EVOLUTION DES EMPRUNTS (remboursements annuels)



Patrick GUIBERT
maçonnerie
pierre - béton - crépis
NEUF - RENOVATION
AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00
Port. : 06.82.42.30.99

L'ÉPI CAFE
Maud et Guillaume
Café - Epicerie - Tabac - Jeux à gratter Loto
- Casse croûte le 2^{ème} samedi du mois
Rue de la Fontaine
12 300 FLAGNAC

expert
IMAGE - SON - MÉNAGER
MAZARS - 13, rue Cayrade - 12300 DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 32 21 - Fax 05 65 43 01 73 - daniele.mazars@laposte.net

ACHATS DE L'ANNEE EN COURS

Type de dépenses		2015	2016
Consommations <i>*attention, décalage des dates de facturation</i>	Carburants	3 652€	1 645€
	Eau	4 052€	3 172€
	Electricité	29 461€	29 234€
	Chauffage	11 404€	5 350€
Divers	Entretien camping	6 524€	6 590€
	Entretien stade	2 224€	1 130€
	Entretien voirie	50€	50€
	Entretien véhicules	1 610€	3 885€
	Entretien bâtiments	5 750€	6 285€

LES REALISATIONS de 2016

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Flagnac réalisés en 2016 ou en cours:



Les travaux de la rue du Lavoir (2015/2016) sont maintenant terminés. Ils donnent toute satisfaction aux riverains et permettent ainsi d'avoir un beau village avec une belle unité d'aménagement que les nombreux visiteurs ne manquent pas de souligner, notamment lors du spectacle « Hier un Village » et « Flagn'Art ».

Pour que notre village poursuive son opération d'embellissement, nous invitons les propriétaires à engager des opérations d'aménagement des bâtiments, sachant que la commune apporte une participation financière au ravalement des façades. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Les travaux de mise aux normes du chauffage de l'école d'Agnac :

Suite à l'audit énergétique de l'école d'Agnac, les travaux de mise en conformité préconisés par cet audit (remplacement chauffage, VMC, économiseurs, pose de films anti UV,...) ont été réalisés avant la rentrée de septembre 2016 pour un coût global de 20 160€ avec un taux de subvention obtenu de 50%.

Les travaux d'arrosage du stade ont consisté au creusement d'un forage (en 2015) assurant un débit d'eau suffisant, et à l'installation d'un dispositif d'arrosage mis en service en juin 2016 (montant total de l'opération = 12 747€).

Les travaux d'aménagement de la salle des mariages (travaux en cours) consistent à insonoriser la salle. Une nouvelle décoration avec des voilages, permettra de la rendre plus attractive pour célébrer les mariages. Cette salle sera également aménagée en salle de réunion du conseil municipal pour la rendre plus spacieuse. Pour cela du nouveau mobilier sera installé. Cette salle permettra d'accueillir confortablement le public ou la presse souhaitant assister aux réunions publiques du conseil municipal. Ceci contribuera ainsi à améliorer la démocratie locale (montant total de l'opération = 13 800€).

Les travaux d'aménagement de la route du Cayrou et de Bellevue à Agnac (dernière tranche) :

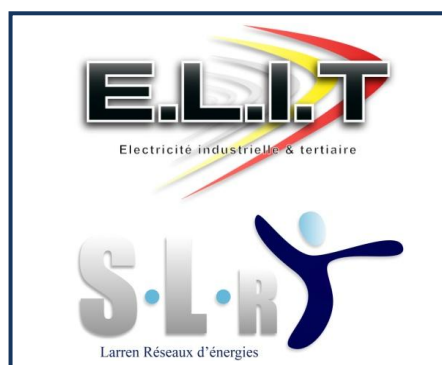
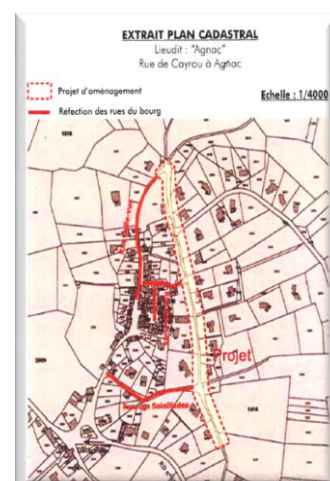
Les travaux de la Route du Cayrou à Agnac ont débuté le 07/11/2016 pour une durée de 3 mois.

Ces travaux consistent :

- à la mise en souterrain des réseaux électriques, Télécom et Eclairage public sur une longueur de 600m avec la reprise de chaque branchement individuel des habitations,
- à la modernisation des luminaires d'éclairage public par des appareils moins énergivores permettant une économie d'énergie de 30% par rapport aux anciens,
- à l'élargissement de la route par le busage des fossés existants et la réalisation d'un trottoir franchissable afin de permettre le croisement des véhicules.

La voirie sera entièrement refaite sur l'opération ainsi que celle des rues des Soleillades, des Puits et de Bellevue. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 183 810€.



SARL DELMON - SPAGNUOLO

- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public
- Chauffage - Électricité

37, av. Paul-Ramadier
12300 Decazeville

Tél. : 05 65 43 35 39
Fax : 05 65 43 27 21

12300 ALMONT les JUNIES

RCT

05.65.64.09.22 Mon Carrossier

Les travaux d'aménagement d'un cheminement piétonnier et cyclable longeant la route de Lacombe :

Ce secteur est un lieu de promenade particulièrement fréquenté et apprécié tout au long de l'année par les habitants de la commune et des environs, ainsi que par les vacanciers pour rejoindre le centre commercial.

Ces travaux consistent à aménager un cheminement sécurisé destiné aux piétons et cyclistes, longeant la route de Lacombe et séparée de la chaussée routière par une bande végétalisée de un mètre de large. Ce cheminement reliera la vélo-route, le camping, le village du Port de Lacombe, au centre commercial et vers le village de Flagnac en sécurisant la traversée de la RD 963.

Ces travaux, d'un coût estimé de 178 872€, sont subventionnés à hauteur de 75% et commenceront début janvier 2017 pour une période de deux mois.

Qu'il nous soit permis de remercier les propriétaires riverains qui ont accepté de céder les emprises nécessaires à la réalisation de ce projet.

Les travaux d'assainissement du secteur Le Carbonier / Betonesque :

Cet aménagement, tant attendu par les habitants, constituait en 2014, un engagement de l'équipe municipale.

Ce projet d'un montant de 119 410€ fait l'objet de subventions de la part du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.

Les travaux doivent commencer début janvier 2017 pour une durée de deux mois.

Ce projet permet de mettre aux normes les rejets non réglementaires des assainissements individuels, et ainsi apporter une réponse adaptée au maintien et à la bonne gestion d'un environnement de qualité.

A l'occasion de ces travaux, les riverains concernés ont accepté de céder gracieusement l'emplacement de la haie ou du mur longeant le chemin de Betonesque, pour permettre le passage de la conduite sans trop détériorer la route et faciliter les travaux. Cette bande sera aménagée en accotement stabilisé, pour permettre ultérieurement un élargissement de la chaussée après tassement de la tranchée (en 2018 si possible).

Ces travaux initiés par la commune, seront en fait réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de « Decazeville Communauté » qui, à partir du 1/01/2017, assurera la conduite de l'opération.

Les travaux d'aménagement du parking d'Anglars : situé le long de la déviation d'Almont, ils ont consisté à un drainage soigné du terrain et au profilage du terrain permettant de garer près de 120 véhicules (coût : 3 720€).

Acquisition de la maison Brun à Merles en vue d'une opération ultérieure d'aménagement urbain. La démolition du bâtiment est en cours. (Coût de l'opération = 54 950€).

Acquisition du château de La Griffoulière : L'ensemble des bâtiments (château et annexes) ainsi que le parc et les stades ont été achetés à la communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin. Une étude réalisée par un architecte a démontré la faisabilité de l'aménagement des bâtiments. Le coût global de l'opération s'élève à 368 000 €. Un emprunt de 120 000€ a été souscrit pour cette opération.

Pendant la période estivale, des travaux de sécurisation du site (création d'un fossé et mise en place de 2 portiques) réalisés et financés par la commune, ont permis d'en interdire l'accès aux gens du voyage.

La recherche d'un porteur de projet est en cours. D'ores et déjà, un contact s'est manifesté pour exploiter ce site, et en faire un point de développement économique important pour la commune : affaire à suivre.....

Les travaux du Conseil Départemental :

L'aménagement de la route d'Almont depuis la sortie du village jusqu'au chemin de Bel Air est maintenant quasiment terminé. Les travaux ont consisté à l'élargissement de la chaussée et des bas-côtés, et l'amélioration de la visibilité dans les virages. Ces aménagements ont pu être réalisés grâce à la bonne volonté des propriétaires riverains qui ont accepté de céder les emprises nécessaires pour cette opération. Qu'ils soient sincèrement remerciés ; sans cette compréhension, aucun travaux d'aménagement n'est possible.

Le coût global des travaux s'est élevé à 445 000 € financés à 100% par le Conseil Départemental.

Il restera à régler le rétrécissement de chaussée au niveau du Foirail qui constitue un point dangereux, une étude de signalisation routière est en cours pour traiter ce problème.

Par ailleurs, la municipalité a fait réaliser une étude de faisabilité pour un tracé de raccordement entre la déviation actuelle et la zone qui vient d'être traitée. L'étude sera présentée prochainement.



DESTRUELS DB
BOUYGUES
Naturellement performant

**ALIMENTATION ANIMALE,
AGRICULTURE & JARDINAGE
RAYON PECHE : APPATS & MATERIELS**

Moulin de Limoux 12300 FLAGNAC - Tél.: 05.65.64.00.55
Route de Lasfargues 12700 CAPDENAC - Tél.: 05.65.80.80.20
Le Bruel 15600 ST ETIENNE DE MAURS - Tél.: 04.71.62.00.23

Les travaux du giratoire de Flagnac :



Sous l'impulsion des Conseillers Départementaux, Michèle Buisinger et Christian Tieulié, et de l'ensemble des élus locaux concernés (commune de Flagnac, Almont les Junies, CCVL), le Conseil Départemental s'est engagé dans la réalisation du giratoire tant attendu, afin de sécuriser ce carrefour particulièrement dangereux et accidentogène.

Encore une fois, ce projet n'a pu aboutir que grâce à la compréhension des riverains que nous tenons à remercier pour leur sens de l'intérêt général.

Ce projet est financé aux 2/3 par le département, l'autre tiers se répartissant entre la CCVL, gestionnaire de la route de Lacombe pour 161 000€ en prévisionnel, 60 000€ pour la commune de Flagnac et 15 000€ pour la commune d'Almont.

Ces travaux nécessitent, au préalable, le déplacement des réseaux (électrique, téléphone, eau potable) à la charge des concessionnaires. Les travaux commencés en octobre, devraient se terminer en mai 2017.

Ils consistent principalement au prolongement des buses du ruisseau (terminé), au déplacement de la conduite d'eau potable (en cours) et du réseau électrique et téléphonique (terminé), de l'aménagement de la plateforme côté Intermarché et ensuite de l'aménagement de l'autre demi chaussée côté Flagnac ; des voies de circulation provisoires seront aménagées.

Il vous est demandé la plus grande prudence pendant ces importants travaux.

A l'issue de ces travaux, l'accès actuel à la route de la déchèterie depuis la RD 963 sera définitivement fermé.

Parallèlement à ces travaux :

- l'éclairage public de ce carrefour a été décidé par le conseil municipal,
- l'aménagement intérieur du giratoire est également envisagé par le conseil municipal qui souhaite y intégrer une fresque représentative du spectacle « Hier un Village »,
- les travaux nécessités par le cheminement piétonnier sécurisé et cyclable passant entre le ruisseau et la station de lavage des voitures, ainsi que le contournement du giratoire et la traversée de la RD 963 sont réalisés par le Conseil Départemental avec un financement communal,
- de plus, une borne de recharge rapide pour véhicules électriques sera installée le long du cheminement avec accès depuis le parking d'Intermarché. Ces travaux seront réalisés par le SIEDA qui en assurera le financement.

Pour la réalisation de ces deux derniers équipements, Mme Lemoine, propriétaire d'Intermarché, cède gracieusement les emprises à la commune, qu'elle soit elle aussi remerciée pour cela.

Les travaux réalisés sous Maîtrise d'Ouvrage de la CCVL :

La zone d'activités (ZA) de la Sole :

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, le conseil municipal a demandé à la CCVL la création de la ZA dont la commune était propriétaire de la plupart des terrains depuis de nombreuses années afin de développer un secteur économique, ZA qui sera ainsi reprise dans le prochain PLUi .

La CCVL, qui dispose seule des compétences économiques, a accepté de porter et de développer le projet. Une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est actuellement en cours pour acquérir les quelques parcelles encore nécessaires à l'opération.

D'ores et déjà, une entreprise locale est sur les rangs pour développer une nouvelle unité de production, avec une quarantaine d'emplois envisagés à terme. Ces travaux sont portés par la communauté de communes.

Véloroute – Voie Verte de Bouillac à St Parthem :

Sur notre commune, les travaux du tracé de la véloroute sont quasiment terminés. Il restera à réaliser les passerelles de franchissement des ruisseaux de Bourran et de Limoux, ainsi que le tronçon compris entre le camping et le pont de Port d'Agrès (problème de maîtrise foncière sur ce secteur).

Il restera également à réaliser les aménagements prévus (signalétique, espaces de repos, barrières,...) conformément à la notice descriptive établie par la CCVL, reprise à la DUP (Déclaration d'Utilité Publique).

Cette réalisation devrait permettre d'accroître l'attractivité des touristes à vocation essentiellement familiale, mais également de la population locale de notre territoire.



LES TRAVAUX DANS LES CARTONS POUR 2017 - 2018

Une aire de jeux multisports :



Le Conseil Municipal a validé la création d'une aire de jeux multisports prévue sur le terrain disponible sous l'école de Flagnac.

Cet équipement à vocation ludique et sportive est destiné aux enfants de l'école dans le cadre de la pratique du sport, des activités périscolaires organisées par la commune depuis la rentrée 2014/2015, et enfin, aux familles avec leurs enfants ainsi qu'aux jeunes du village.

Nous espérons que cet équipement sera opérationnel pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Voici un aperçu de ce que pourrait être cet équipement.

Un réseau de chaleur pour les bâtiments communaux situés aux abords de la mairie :

L'audit énergétique de l'école de Flagnac a confirmé les graves dysfonctionnements du chauffage électrique de ce bâtiment récent (2003), dont le coût du chauffage est démesuré et le fonctionnement non satisfaisant.

Par ailleurs, la chaudière de la mairie, ancienne et non performante, devra être remplacée prochainement.

La réflexion s'est alors engagée sur une chaufferie centrale au bois, permettant de chauffer l'ensemble des bâtiments communaux situés à proximité de la mairie (mairie, salle des fêtes, écoles, tous les logements (9), le bâtiment de la CCVL).

Cette solution d'un coût d'investissement important, mais actuellement bien subventionné, devrait permettre, d'une part, de réaliser des économies de fonctionnement substantielles (amortissement sur moins de 10 ans), et d'autre part de participer à la réduction de la dépendance énergétique du pays envers le pétrole tout en développant et valorisant la filière locale « énergie-bois ». Le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude détaillée et monter les dossiers de demande de subventions.

Il s'agira d'un important projet au coût élevé pour les années à venir, à étaler dans le temps suivant les capacités financières de la commune.

ACTUALITES DIVERSES 2016

Flagn'Art : édition 2016



Pour cette deuxième biennale de Flagn'art, nous avons eu le plaisir d'accueillir 400 visiteurs sur trois semaines et 10 lieux d'exposition. Au programme : spectacle, performance, concert de musique et visites guidées en plus du parcours libre proposé. 7 œuvres ont été vendues et les encouragements, tant des visiteurs que des artistes nous donnent envie de poursuivre cette initiative en 2018 (et oui, tous les deux ans !).



Nous remercions tous les bénévoles et les gardiens qui ont contribué au bon fonctionnement de cette manifestation culturelle qui permet, pour un temps, de ré-ouvrir des lieux cachés de notre bourg....

Des nouvelles du camping : Le gérant du camping ayant mis fin à son contrat, le conseil municipal n'a pas souhaité vendre le camping. La recherche d'un nouveau gérant pour la saison prochaine est en cours au travers d'une démarche longue et complexe (Délégation de Service Public), nécessitant probablement de nouveaux investissements pour les années à venir.

Atelier de lithographie 6026 :

A l'initiative de Laurent Nicolai (artiste, imprimeur d'art installé à Vieilleville), de Colette Marin et d'André Stengele (artistes résidant à Flagnac), l'Atelier de lithographie 6026 cm² s'est installé cet été dans le village au 318, route de la Prade. La lithographie est un procédé d'impression d'art unique qui utilise une pierre comme support. Deux imposantes presses (4,50m et 7 tonnes) des années 20 ont été installées et sont accompagnées d'une presse manuelle, déjà centenaire, dite « bête à cornes ». La Mairie de Flagnac, dans une relation de soutien et de partenariat, a entamé la rénovation d'un bâtiment pour accueillir cet atelier. Elle le loue à l'Association 6026 cm² créée pour l'équiper de tout le matériel nécessaire au travail et gérer son fonctionnement à venir.



Depuis juillet, les machines ont été nettoyées, mises en ordre et électrifiées. Seule une dizaine d'ateliers ont un tel équipement en France.

L'Atelier du Cheveu
femmes, masculin, enfant
Coupe - Brushing - Mise en plis - Color
Mèches - Permanente - Défrisage...
05.65.64.08.81
du mardi au vendredi 9h-12h / 13h30-19h
samedi 9h-19h, et autres horaires sur rendez-vous
L'Atelier du Cheveu - 15, rue de la Fontaine 12300 Flagnac

ACQUIER Laurent
ELECTRICITE GENERALE
MAINTENANCE INDUSTRIELLE
COURANT FORT / FAIBLE
PHOTOVOLTAÏQUE
DÉPANNAGE
103, Lot. des Hautes Plaines - Agnac -
12 300 FLAGNAC
Tél / Fax : 05 65 43 59 05
acquier.laurent@wanadoo.fr

DÉPANNAGE Petit et Gros
ÉLECTROMÉNAGER
MIKAEL LACAN
INSTALLATION • VENTE • SERVICE APRÈS VENTE
OUVERT DU MARDI AU VENDREDI
9H À 12H • 14H À 19H
SAMEDI 9H À 12H • 14H À 17H
05 65 43 07 88
4, RUE J. MOULIN, 12300 DECAZEVILLE
Qualité
Miele Frigidaire Electrolux Bosch LIEBHERR NOVY

Communauté de Communes de la Vallée du Lot : le mot du Président

Notre communauté de communes a vu le jour le 1^{er} janvier 1993. C'était une des 2 premières de notre département, à l'initiative de Michel Delagnes, président de 1993 à 2008. C'était une véritable prouesse de faire travailler ensemble les maires de la vallée pour des projets partagés.

Si dans les premières années sa création passa inaperçue, au fil du temps, elle prit tout sa place. Ces années ont permis la réalisation de travaux importants sur l'ensemble des communes, ce fut pour la vallée un formidable outil de développement du territoire.

La compétence essentielle étant l'économie, je crois pouvoir dire qu'en un peu moins de 25 ans, toutes les communes s'y sont retrouvées, une zone par commune avec des entreprises performantes, Flagnac étant la dernière à s'équiper avec une bonne nouvelle : une entreprise du plateau d'Almont les Junies a déjà réservé un hectare pour son développement.

Notre fil conducteur fut aussi le développement touristique tout au long de la rivière Lot. Avec la réalisation de l'Office de tourisme, notre commune est devenue la plaque tournante des touristes de la vallée, venant en appui du camping et « d'Hier un Village ».

Le succès du bateau avec 10 000 passagers par an, n'a pas généré tous les effets escomptés, les activités nautiques, pédalos, canoës, embarcations légères, n'ont pas connu l'essor envisageable.

La CCVL venait en appui pour le financement des projets communaux (fond de concours de 50 000€) par commune depuis 2014).

Ce 31 décembre marquera la fin de notre intercommunalité. La loi NOTRE a imposé les regroupements pour les petites intercommunalités de moins de 5 000 habitants, ainsi la Préfecture nous a intégrés à celle de DECAZEVILLE AUBIN.

DECAZEVILLE COMMUNAUTE, nouvelle appellation, reprendra les principales compétences exercées par la vallée du Lot mis à part la voirie. Depuis des années, la communauté de communes avait à sa charge l'entretien (goudronnage, fossés, busage, etc...) de 200km de routes communales. Ce réseau routier est aujourd'hui en bon état mais cette compétence ne sera donc pas reprise par la nouvelle structure.

Elle participe également à la réalisation du giratoire sur la RD 963 avec une aide d'un tiers du montant global des travaux qui s'élevaient 542 916€ HT.

La plus grande différence se situe sûrement dans la maîtrise des charges de fonctionnement, mais cette échéance ne doit en rien modifier les projets d'investissements sur notre commune, au profit de ses habitants :

- La réalisation de la zone d'activité de la Sole
- La véloroute - voie verte
- La passerelle de Marcenac permettant la liaison avec Livinhac.

De beaux projets qu'il conviendra de concrétiser rapidement d'autant plus que nous les aurons financés avant la fusion.

Ainsi, nous clôturerons 23 ans, riches de belles réalisations.

Partageons l'espoir que les hommes de ce nouveau territoire se montrent à la hauteur de tous ces enjeux, que cette nouvelle organisation soit la plus efficace possible, dans l'intérêt de ses habitants.

JC COUCHET

Le mot des Conseillers Départementaux Michèle Buisinger et Christian Tieulié

Chers Flagnacoises, chers Flagnacois,

Nous terminerons en MARS 2017 la deuxième année de notre mandat. C'est pour nous l'occasion de faire le point sur l'ensemble des travaux que nous avons pu porter et faire avancer sur la commune.

L'aménagement de la RD 508 entre la sortie du bourg de FLAGNAC et le lieu dit Bel Air se termine.

C'est un montant de 445 000 € qui a été affecté à cette opération qui a pu se réaliser grâce à l'accord des propriétaires riverains qui ont accepté de céder les terrains.

Les travaux conduits donnent satisfaction et le traitement paysager qui sera réalisé sous peu nous permettra au printemps d'en apprécier la qualité.

Il nous restera, à présent, à réaliser la petite déviation permettant d'éviter le resserrement de la chaussée au niveau du lieu dit « le Foirail ».

Nous souhaitons que les efforts conjugués de la municipalité et du département nous permettent d'aboutir prochainement si l'achat des terrains en était possible.

La réalisation du giratoire sur la RD 963 est devenu enfin une réalité et va permettre de sécuriser ce carrefour très dangereux. Grâce aux efforts conjugués d'un propriétaire qui a cédé le terrain, et des collectivités locales que nous tenons à remercier, les travaux ont pu débiter.

Ils ont nécessité le déplacement des conduites d'eau entraînant de lourds travaux pour le Syndicat des eaux.

Le montant estimé de ce chantier est de 650 000 € avec, y compris, une participation de la commune de FLAGNAC de 60 000 € et 15 000 € pour la commune d'ALMONT LES JUNIES.

Ces travaux seront terminés courant avril et vont, nous l'espérons, contribuer à dynamiser la zone commerciale attenante.

Nous tenons à remercier les collectivités locales pour la qualité de nos relations qui nous permettent collectivement de faire progresser notre territoire, car c'est seulement uni que nous pouvons avancer.

C'est ainsi que, fort de cette dynamique, nous abordons 2017 avec l'envie d'accompagner de nouveaux projets pour notre territoire.

Pour cette nouvelle année, nous vous présentons à toutes et à tous nos vœux les plus chaleureux de santé, mais aussi de paix et d'espoir dans un avenir plus serein.

Michèle BUESSINGER

Christian TIEULIE

LES ECOLES

FLAGNAC



Voici l'équipe enseignante de FLAGNAC, avec sa nouvelle directrice au premier plan, Mme Laëtizia BROUSSAL. Elle s'occupe des CE et des CM, soit 25 élèves.

Puis Mme Nathalie GUIBERT, ATSEM, ensuite Mme Lucie BOULANGER, appui pédagogique chargée des CE les mardis matin, mercredis, jeudis matin et vendredis matin.

Enfin Mme Marie-Laure JOFFRE qui s'occupe des enfants de maternelle et du CP, soit 21 élèves.

L'effectif total est de 46 élèves, sachant que 2 petits en PS1 et 3 enfants nouveaux venus sur la commune, vont s'ajouter au 1^{er} janvier 2017. Le total sera donc de 51 enfants.

Cette année, les enfants vont pouvoir élargir leur horizon avec :

- des rencontres sportives
- des séances de cinéma
- le permis piéton pour les CE – CM
- l'opération « Livre Chouchou »
- le rallye mathématique pour les CM
- un concours de lecture à voix haute pour les CE
- la venue de l'association « Planètes mômes », afin d'aborder l'alimentation au travers des 5 sens
- un projet sur les danses traditionnelles du monde, qui permettra de préparer le beau spectacle du bouquet final : la KERMESE qui aura lieu le 25 juin 2017.



RPI Agnac / La Bessenoits



Durant cette année scolaire 2016-2017, l'organisation du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) AGNAC – LABESSENOITS s'articule de la façon suivante :

- Maternelle – CP : Mme Claire MARTY assistée de Véronique MARTIN, ATSEM
- CE1 – CE2 : Mme Laëtizia BARUTEL (directrice)
- CM1 – CM2 : Mme Amélie COMMUNEAU (14 enfants à la Bessenoits)

L'effectif cette année pour le cycle 1 (maternelle et CP) totalise 22 enfants (+1 en décembre). Le cycle 2 (CE1 – CE2) se compose de 16 enfants. Le total est donc de 38 élèves (39 en décembre) à AGNAC.

Dans le cadre du projet d'école établi sur 3 ans (de 2015 à 2018), les enfants vont découvrir les sciences par le biais du thème du « VIVANT ».

Les pistes de travail seront :

- les élevages et ou plantations dans les différentes classes
- intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du CP au CM2
- visite au musée Vetter de l'exposition « reptiles et amphibiens ».

Par ailleurs, l'année sera très riche en projets de toute sorte :

- rencontres RPI prévues tout au long de l'année autour du projet d'école ainsi qu'à Noël
- rencontres des écoles de la Vallée du Lot pour :

CYCLE 1 : Danses et jeux dansés, Jeux d'opposition

CYCLES 2 et 3 : Course d'orientation, boule lyonnaise, Ultimate à la Griffoulière, Cross, rugby, handball à Livinhac

- opération « Livre Chouchou » : ce projet est très apprécié par les maternelles, il est donc reconduit cette année
- « D-Spectacle » : les maternelles assisteront à un spectacle musical en lien avec la mission départementale de la culture avec 2 interventions en classe, ainsi que le spectacle « les Cinq Malfoutus ».

Enfin, 2 sorties de fin d'année sont prévues pour les maternelles – CP, ainsi qu'un voyage scolaire pour les CE-CM courant mai.



LES ASSOCIATIONS

Hier un Village : Depuis 35 ans !

« *Laboure, bêche, mets ton grain*

Et tes sueurs dans le terrain

C'est à ce prix que l'on moissonne »

C'est par ces vers du poète aveyronnais François Fabié que j'ai envie de commencer mon propos.

Oui afin que la moisson soit belle, depuis 35 ans, notre chemin sur lequel nous avons versé notre sueur a été besogneux, laborieux, tâtonnant, expérimental... mais aussi imaginaire, créatif et enfin empreint de force collective, de solidarité, de fraternité et d'amitié. Bien soutenu par nos partenaires (la Municipalité, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Crédit Agricole, ENEDIS et RCI d'Almont les Junies), nous avons avancé.

Mais en fait, « Hier, un village » depuis 35 ans qu'est-ce que c'est ?

D'abord une image pour la commune, le bassin Decazeville-Aubin, le Département, la Région. Accueillir 20 000 spectateurs sur deux week-ends ce n'est pas rien. Les gens se restaurent, dorment, visitent et découvrent. Trouvons-là une dimension touristique et économique indéniable.

Ensuite, on dit de nous que l'on produit une « véritable œuvre d'art populaire et citoyenne » ... Oui c'est vrai, la troupe de saltimbanques que nous sommes a depuis ce temps déambulé sur cette longue route. Elle colportait dans sa roulotte le vécu et l'authenticité de ce monde paysan. Et à la croisée d'un chemin, elle a rencontré le jeu des techniques les plus modernes. Et cette curieuse rencontre a provoqué une alchimie qui a donné cette dimension à la fois artistique et émotionnelle à « Hier, un village ».

Et enfin (c'est sûrement le plus important) c'est 35 ans d'une extraordinaire aventure humaine. C'était donc cette année les noces de rubis... une pierre précieuse solide et authentique comme notre grande famille, une famille (comme toutes) intergénérationnelle où se mélangent des classes sociales et des horizons bien différents. Chacun s'exprime avec son talent et ses compétences. L'écoute, la compréhension, le respect sont de rigueur et n'enlèvent cependant pas la discussion et les échanges. Ce « vivre ensemble » (dont tout le monde parle) est bien la clef de notre longévité et de notre réussite.

On souhaite (je souhaite) que les générations nouvelles perpétuent cette œuvre construite avec persévérance, courage et sagesse afin que Jeannou le vieux paysan puisse continuer longtemps à dire « l'alouette grisollait aux épis et l'amitié se chauffait au soleil en habit du Dimanche ».

Christian ROQUES



©Sébastien.Murat

- ✓ A l'occasion de cet anniversaire nous avons édité une brochure : « Si Hier un village m'était conté ». Vous pouvez vous en procurer au prix de 5 €.
- ✓ Pour Noël, ou d'autres occasions vous pouvez offrir des places sous forme de bon cadeau à retirer auprès du bureau de l'association.



Le Comité d'Animation du Village d'Agnac

Depuis sa restructuration en janvier 2014, les co-présidents du CAVA n'ont eu de cesse de dynamiser et fédérer les bénévoles autour de manifestations appréciées bien au-delà du village, et de donner enfin une identité à l'association avec la création d'un logo en 2015.

2016 a vu l'aboutissement de ces efforts. Ainsi, de nombreux investissements ont été réalisés, à savoir l'achat de matériel destiné à améliorer l'organisation des manifestations (friteuse, machine à glaçons, vaisselle, plats, cafetière à dosettes, bouilloire, congélateur, etc...) et surtout le renouvellement de toutes les tables, l'achat de 1000 écocups et de 80 tee-shirts portant notre logo remis à 53 bénévoles, la pose d'un vidéoprojecteur plus un écran motorisé relié à deux antennes hertziennes et parabolique (financé à 50% par la mairie), et pour la première fois, bénévoles et sponsors ont été invités à partager le repas de l'amitié.

L'animation n'a pas non plus été en reste ! Outre la rando du muguet qui rencontre un succès grandissant d'année en année, le repas du village, la fête votive, le goûter de Noël des enfants et le réveillon, nous avons innové avec succès dans les domaines sociaux et culturels avec les retransmissions des matchs de l'Euro, une soirée théâtre unanimement appréciée par les spectateurs présents et enfin une bourse aux vêtements et aux jouets où nous avons dû refuser des exposants !

L'année à venir s'annonce donc sous de bons auspices avec la volonté de développer plus particulièrement les manifestations culturelles (musique, cinéma, théâtre, expositions...), permettant de mettre en lumière des artistes aux talents jusque-là cachés. Pour information, une nouvelle soirée « théâtre » avec des saynètes en 1^{ère} partie, est déjà programmée le samedi 1^{er} avril 2017.

Comme se plaît à le dire Monsieur le Maire, « la salle d'animation d'Agnac n'aura jamais aussi bien porté son nom » !



Restauration de la statue de Saint Vincent à Agnac



C'est grâce à une solide équipe d'Agnacois et sympathisants, amoureux du patrimoine du village et soucieux de sa sauvegarde, que la restauration de la statue de Saint Vincent a été conduite de main de maître durant la 3^{ème} semaine du mois de juin dernier.

Mise à mal par les intempéries et les affres du temps, la statue délaissée, faisait figure d'abandon et de vétusté à la vue des promeneurs.

Grâce à la Mairie qui a fourni les matériaux, l'intervention de quelques professionnels et la bonne volonté d'une équipe dynamique et soudée, Saint Vincent s'est refait une beauté ainsi que son environnement immédiat.

Afin de remercier tous les intervenants qui ont effectué ce remarquable travail, la Mairie, avec la collaboration du CAVA et l'intervention de Mr André Romiguière, Président de l'ATVL, organisera une manifestation le 22 janvier prochain à 15h30, jour de la Saint Vincent. Après la bénédiction de la statue protectrice des vignes et le récit de son histoire à travers les siècles, la manifestation se terminera autour du verre de l'amitié à la salle d'animation d'Agnac.

Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

TANA QUEST

Près de 600 participants s'étaient donné rendez-vous pour la 5e édition de cet événement sportif et humanitaire. Cette année, un nouveau parcours exigeant de 62 km à faire seul ou en relais à 4 était proposé. Ce tracé reliait Flagnac à Conques en passant par Grand-Vabre, puis envoyait les coureurs à La Vinzelle et Gironde.

Le trail de 32 km partait lui aussi cette année devant l'abbatiale de Conques et le vainqueur est arrivé en 2h59 dans notre bourg ! Sur le 12 km, Loïc Raynal, l'enfant du pays, tient enfin sa victoire, gagnant le trophée en 53' seulement. Enfin, les randonnées de 6 et 14 kms ont quant à elles attiré près de 200 marcheurs.

Les participants ont pu profiter des splendides paysages qu'offre la vallée du Lot et l'écrin de Conques, et ont salué la bonne organisation d'un bout à l'autre de la journée. Les organisateurs tiennent à remercier les coureurs venus parfois de loin, les 140 bénévoles, les partenaires et les sponsors qui ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Les bénéfices seront reversés à la construction de l'école d'Aman dans la province du Kaffa en Éthiopie.



Les Associations

Association	Responsables
<i>Hier un village</i>	Christian ROQUES
<i>ADMR Berges et Coteaux du Lot</i>	Alain BROUGNOUNESQUE
<i>Tana Quest</i>	Stéphane BOUTONNET – Benoît ROQUES
<i>Gymnastique d'entretien</i>	Denise ESPINASSE
<i>Carreau flagnacois</i>	Guillaume THUILLIER
<i>Société de pétanque d'Agnac</i>	Philippe BEUGNET
<i>Club de Basket de la Vallée du Lot</i>	Gérard DECEMBRE
<i>Rugby Bassin Flagnac Agnac</i>	Frédéric PIRAIRE – Joris CONTRINO
<i>Société de chasse St Hubert de Flagnac</i>	Patrick BONY
<i>Société de chasse d'Agnac</i>	Yves MALAVAL
<i>Club de l'Amitié</i>	André GUILLEBASTRE
<i>Comité d'Animation du Village d'Agnac</i>	Olivier LANTUEJOUL - Martine BLAZI
<i>Comité des fêtes de Flagnac</i>	Franck PECHOULTRES
<i>Association des Parents d'Elèves de Flagnac (association collégiale)</i>	Karine BOUYGUES, Roselyne DOMERGUE, Sophie LACROIX, Marije DEWIT, Delphine PUECHAGUT, Cédric COULOMB
<i>Association des Parents d'Elèves d'Agnac</i>	Vanessa ALARY
<i>Association ATVL (Association Touristique en Vallée du LOT)</i>	André ROMIGUIERE
<i>Atelier lithographie 6026</i>	Laurent NICOLAÏ

Quelques animations à venir...

🍷 Le 8/01/2017	Vœux de la Municipalité à FLAGNAC à 11h00	🍷 Le 30/04/2017	Rando du muguet à AGNAC
🍷 Le 8/01/2017	Quine du Club de l'Amitié à FLAGNAC	🍷 Le 17/06/2017	Repas du village à AGNAC
🍷 Le 22/01/2017	Quine de la FNACA à FLAGNAC	🍷 WE du 16/07/2017	Fête votive du bourg de FLAGNAC
🍷 Le 22/01/2017	Inauguration statue St Vincent à AGNAC	🍷 Les 27-28-29/07 et 3-4-5-7/08/2017	Spectacle Hier un Village
🍷 Le 29/01/2017	Quine du Club de l'Amitié à AGNAC	🍷 25-26-27/08/2017	Fête votive du bourg d'AGNAC
🍷 Le 4/03/2017	Repas des bénévoles et sponsors du CAVA	🍷 23/09/2017	Trail TANA QUEST + course enfants à 14h30
🍷 Le 26/03/2017	Bourse aux vêtements à AGNAC	🍷 Le 5/11/2017	Bourse aux vêtements à AGNAC
🍷 Le 1/04/2017	Soirée Théâtre à AGNAC	🍷 Le 9/12/2017	Arbre de Noël à AGNAC
🍷 Le 15/04/2017	Pétanque : Eliminatoires triplètes district de Decazeville	🍷 Le 31/12/2017	Réveillon à AGNAC

ETAT CIVIL (du 16/12/2015 au 10/12/2016)

Naissances

CANTOURNET Garance le 17 février 2016
ROCCA Tiago le 22 août 2016
LAGARRIGUE Emeric le 18 août 2016
DHELLEMME Lenaëlle le 17 novembre 2016

Mariages

ALBINET Laurent et AGELOU Laëtitia le 30 avril 2016
PEREIRA Sylvain et CATARINO Nadège le 23 juillet 2016
CHAPUIS Alexandre et THERONDEL Audrey le 13 août 2016
BONY Maxime et BOULANGER Lucie le 17 septembre 2016

Décès

MALAVAL vve MONCET Raymonde le 8 janvier 2016
CAILLAUD vve DAUNOIS Jacqueline le 2 février 2016
GRATIOT Roland le 8 février 2016
RAYNAL Germain le 3 mars 2016
SERVIERES Bernard le 26 mars 2016
MARTINEZ José le 10 avril 2016
CABEZON Jacques le 15 avril 2016
SANTARELLI Jean-Paul le 18 avril 2016
DOMERGUE vve ROUQUETTE Marguerite le 24 mai 2016
BOSCUS épse BORN Myriam le 3 juillet 2016
DELLUC Christian le 13 août 2016
GIDON Laurent le 27 août 2016
FILHOL Bernard le 6 septembre 2016
PINQUIER épse VIARGUES Yolande le 27 octobre 2016
LISSORGUES Jean-Pierre le 31 octobre 2016
BOUSSAC Maurice le 9 novembre 2016

VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Secrétaires : Joffre Agnès et Cerles Brigitte

Téléphone : 05 65 64 01 06

Contact : mairie.flagnac@wanadoo.fr

Site internet : www.flagnac.fr

Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres.

Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Votre enfant a bientôt 16 ans ? Pensez au recensement : se présenter en mairie muni de votre livret de famille.

Date de distribution des sacs poubelles

Agnac, salle d'animation le 21 janvier 2017 de 9h à 12h.
Flagnac, salle des mariages le 28 janvier 2017 de 9h à 12h.

Déchetterie

Jour et heures d'ouverture :
le lundi de 13h30 à 17h30
le mardi de 13h30 à 17h30
le vendredi de 13h30 à 17h30
le samedi de 8h00 à 12h00

Sous réserve de l'organisation prévue par la nouvelle intercommunalité DECAZEVILLE COMUNAUTE.

A NOTER : La déchetterie sera exceptionnellement fermée le 24/12/2016 et le 31/12/2016.



GÉANT CASINO DECAZEVILLE
du lundi au samedi de 8h30 à 20h30
vendredi de 8h00 à 20h30



Les Briconautes

• Bricolage • Décoration • Jardin

Place G. Abraham **12300 DECAZEVILLE**
Tél. 05.65.43.30.87

58, Tour de Ville **15600 MAURS**
Tél. 04.71.46.79.25